



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Elections legislatives

Question écrite n° 1222

Texte de la question

M Michel Pelchat demande a M le ministre de l'interieur si le Gouvernement envisage de proposer au Parlement, lors de la presente legislature, une reforme du mode de scrutin pour l'election des deputes et, dans l'affirmative, il lui demande de bien vouloir l'informer des grandes lignes de celle-ci.

Texte de la réponse

Reponse. - Il n'entre pas actuellement dans les intentions du Gouvernement de modifier le mode de scrutin pour l'election des deputes sans poser dans son ensemble la question des rythmes electoraux. Aussi est-ce dans le cadre de cette reflexion globale que les formations politiques pourraient etre amenees a faire etat de leurs propositions a cet egard aupres du Gouvernement, qui ne manquera pas de les consulter.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1222

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 1988, page 2266